

## 1. Participants

- Sophie DUPRESSOIR, élue référente du quartier
- 21 résidents et représentants d'associations
- Léa LE THOMAS et Franck CIMBARO (direction de territoire), Céline PARTYKA (cheffe du service de la police municipale) et Valérie DEMMERLE (chargée de mission au SIRAC)

## 2. Lieu & horaires

Salle n°114 du Collège FOCH (11, Rue Sainte Odile), de 18h à 20h

## 3. Ordre du jour et décisions

Voir diaporama joint au compte-rendu.

### Mode de fonctionnement de l'assemblée de quartier

Vote sur le mode de fonctionnement proposé par les habitants : adoption à l'unanimité

### Décision concernant les stammtisch :

- Tous 1<sup>e</sup> mardi du mois (7/03, 4/04, etc.) toute l'année, aussi pendant les congés d'été
- Le premier aura lieu le mardi 7 mars
- FS et JB se chargeront de finaliser le lieu. Léa LE THOMAS se chargera de faire suivre l'information.

### Décision concernant les plénières de l'assemblée de quartier :

- Adoption à l'unanimité d'une plénière par trimestre de 18h à 20h
- Dates des réunions à venir pour l'année 2023
  - Le jeudi 4 mai
  - Le jeudi 14 septembre
  - Le jeudi 16 novembre

### Atelier de quartier « Donnons de l'air à l'avenue des Vosges » et informations des services

Exposé des objectifs de cet atelier de quartier, un état des lieux des nuisances et des démarches en cours (voir diaporama).

### Intervention de la cheffe du service de la police municipale

Céline PARTYKA présente les actions entreprises par la police municipale sur l'avenue des Vosges en termes de contrôle et vitesse, contrôle des poids lourds et verbalisation.

- VL (véhicule léger) : 20 contrôles de vitesse réalisés au dernier trimestre 2022, en fin d'après-midi entre 17h et 19h et en soirée entre 23h et 1h du matin. Les agents étant visibles, les infractions sont bien inférieures aux 630 excès de vitesse comptabilisés en juin 2022. Vitesse max. constatée : 70 km/h. Des chiffres plus complets seront communiqués ultérieurement.
- PL (poids lourd) : sur une tranche de 1h, 20 contrôles. Tous les poids lourds français contrôlés en règle (livraisons en ville). Cf. les PL immatriculés à l'étranger, la police municipale travaille régulièrement

avec la police nationale sur des contrôles organisés pour la verbalisation des véhicules étrangers (notamment sur l'avenue du Rhin)  
D'où l'importance d'une réglementation (chiffres à communiquer).

### **Arrêté de circulation pour les poids lourds**

Discussion en cours avec le service réglementation urbaine (interdictions, desserte pour livraisons, autorisations et contrôle).

#### Sophie Dupressoir

*L'arrêté est fonctionnel dans le sens ouest-est mais il n'existe pas dans l'autre sens. Les schémas de circulation liés aux différents projets d'aménagement (tramway, gare routière des Halles...) seront fixés pour juin. À l'issue de quoi, l'arrêté sera retravaillé en prenant en compte les reports de circulation.*

### **Proposition de la police municipale :**

Organiser des contrôles au prochain trimestre en soirée ou en fonction des signalements sur des périodes particulières dans la journée (PL). Voir la possibilité d'accompagnement par un habitant.

#### Intervention du SIRAC

Valérie DEMMERLE confirme la pose d'un radar pédagogique sur le mât d'éclairage à hauteur du 32 avenue des Vosges pendant deux semaines du 13/02 au 26/02/23 dans le sens port du Rhin > place de Haguenau pour comptabiliser les excès de vitesse (seule la vitesse sera affichée) → information ajoutée suite à l'assemblée : pose du 15/02 au 01/03/23. Possibilité de renouveler cette opération dans le sens de circulation opposé (direction avenue d'Alsace).

#### Journée Citoyenne

Voir diaporama

#### Questions diverses et conclusion

### **Qu'en est-il du parking en ouvrage dans le quartier Tribunal Contades ?**

Le projet est toujours d'actualité, les études sont bien engagées. Plus d'informations seront communiquées par Madame DUPRESSOIR le samedi 4 février lors de la première « Revue des projets » du quartier Tribunal Contades.

### **Possibilité de mettre un radar fixe sur l'avenue des Vosges et la rue du Maréchal Foch ?**

Réponse de la police municipale : Besoin de l'autorisation de l'État pour avoir un radar verbalisant et compliqué d'obtenir cette autorisation

### **3 propositions d'un habitant :**

- Ouverture des restaurants scolaires aux personnes âgées,
- Attribuer un jardin familial/pédagogique à l'école primaire avec l'aide d'un jardinier professionnel qui jardinerait avec les enfants,
- Ouvrir les déchetteries aux objets récupérables (ex : carreaux de carrelage ou tasseaux de bois en bon état pouvant servir à d'autres personnes).

**Proposition d'une habitante :**

Créer un espace vert à la place du court de tennis du lycée Kléber (ces équipements étant inutilisés depuis longtemps), envisager un skate park.